

AG ORDINAIRE FRGDS HAUTS DE FRANCE

Jeudi 9 juillet 2020
À St Laurent Blangy (62)



COMPTES FINANCIERS



Exercice Clos au 31 décembre 2019

- Comptes de résultat
- Bilan

Présenté par M.Eric BERTHE – Chef Comptable
de l'AFA



COMPTE DE RESULTAT
ARRETE AU 31 DECEMBRE 2019

LES PRODUITS	%	2019	2018	Variation	
				en Valeur	en %
I - LES PRODUITS D'EXPLOITATION	99,69%	212 589	204 475	8 114	3,97%
II - LES PRODUITS FINANCIERS	0,31%	662	731	-68	-9,35%
TOTAL	100,00%	213 252	205 206	8 046	3,92%

LES CHARGES	%	2019	2018	Variation	
				en Valeur	en %
I - ACHATS	38,77%	106 438	89 534	16 904	18,88%
II - AUTRES SERVICES EXTERIEURS	42,82%	117 560	113 787	3 773	3,32%
III- IMPOTS ET TAXES	0,13%	351	232	119	n/a
III- CHARGES DE PERSONNEL	18,03%	49 500	53 460	-3 960	-7,41%
IV- DOTATION DE L'EXERCICE	0,24%	652	3 197	-2 545	-79,61%
V - IMPOTS SUR LES SOCIETES	0,02%	66	73	-7	-9,59%
TOTAL	100,00%	274 567	260 283	14 284	5,49%

	%	2019	%	2018	VARIATION
LES PRODUITS	100%	213 252	100%	205 206	8 046
LES CHARGES	128,75%	274 567	126,84%	260 283	14 284
EXCEDENT DE L'EXERCICE	-28,75%	-61 315	-26,84%	-55 077	-6 238



LES PRODUITS	2019	2018	Variation en Valeur
I - LES PRODUITS D'EXPLOITATION			
Cotisations	18 500	15 453	3 047
Cotisations CIRSSA	66 451	56 176	10 275
Participations Poste Accréditation	95 827	69 852	25 975
Mutualisation Postes Directeurs	23 168	42 958	-19 791
Participations Terres en Fête-AG		6 034	-6 034
Remboursements et produits divers	8 644	14 002	-5 358
Total	212 589	204 475	8 114
II - LES PRODUITS FINANCIERS			
Autres produits financiers	662	731	-68
Total	662	731	-68
TOTAL DES PRODUITS	213 252	205 206	8 046

LES CHARGES	2019	2018	Variation en Valeur
I - ACHATS			
Actions CRSSA	96 014	79 088	16 926
Autopsies	8 518	8 597	-79
Carburant	801	894	-93
Fournitures administratives et petit outillage	547	208	339
Impressions	559	748	-189
Total	106 438	89 534	16 904
II - AUTRES SERVICES EXTERIEURS			
Loyer et charges locatives	4 272	4 315	-43
Dépenses entretien et maintenance	2 452	782	1 670
Assurances	966	941	25
Personnel extérieur	70 550	59 884	10 666
Frais de Déplacements et missions	9 787	8 969	818
Module formations		624	-624
Honoraires	4 663	8 628	-3 965
Téléphone-Affranchissement	775	788	-13
Services bancaires-Cotisations	92	118	-26
Foires et expositions, Publicité	12 079	18 440	-6 361
Cotisations	11 925	10 300	1 625
Total	117 560	113 787	3 773



III- IMPOTS ET TAXES			
Formation continue	193	232	-39
Autres impôts	158		158
Total	351	232	119
III- CHARGES DE PERSONNEL			
Salaires	36 100	35 100	1 000
Charges Sociales	13 399	15 651	-2 252
Congés payés et charges	1	2 709	-2 708
Total	49 500	53 460	-3 960
IV- DOTATION DE L'EXERCICE			
Dotations aux amortissements	652	3 197	-2 545
Total	652	3 197	-2 545
V - IMPOTS SUR LES SOCIETES			
Impôts sur les sociétés	66	73	-7
Total	66	73	-7
TOTAL DES CHARGES	274 567	260 283	14284

BILAN AU 31 DECEMBRE 2019

ACTIF	Valeur Brute	Amort et Provision	V. N .C 31/12/201 9	V. N .C 31/12/201 8	PASSIF	31/12/201 9	31/12/201 8
ACTIF IMMOBILISE					CAPITAUX PROPRES		
Matériel de bureau	1 674	1 242	432	864	Fonds de Réserves	164 045	219 122
Matériel de transport	12 663	12 663		220			
Dépôts et cautionnements	223		223	223	Résultat de l'exercice	-61 315	-55 077
TOTAL I	14 560	13 905	655	1 307	TOTAL I	102 730	164 045
ACTIF CIRCULANT					DETTES A COURT ET MOYEN TERME		
Clients et Comptes Rattachés	125 607		125 607	118 398	Fournisseurs et comptes rattachés	159 390	108 982
Disponibilités Bancaires	182 865		182 865	175 637	Dettes fiscales et sociales	12 760	22 316
					Dettes diverses	34 248	
TOTAL II	308 473		308 473	294 036	TOTAL II	206 398	131 298
Charges constatées d'avance							
TOTAL DE L'ACTIF	323 033	13 905	309 128	295 343	TOTAL PASSIF	309 128	295 343

Cotisation statutaire 2020

Proposition

5% de la cotisation versée par chaque GDS à GDS France (n-1) **quote part régionale inclus (comprenant les 2000 € /dept appelés à la région)**

Soit une cotisation 2020 basée sur les cotisations GDS France de 2019 de **5 585 €** (soit + 85 €)

Répartition : 02 : 931 € ; 59 : 1480 € ; 60 : 611 € ; 62 : 1585 € ;
80 : 978 €

Cotisation CRSSA 2020

Rappel : cotisation Crssa 2020 fixée par le bureau à 0,06 €/Bovin (soit +0,01€) et 0,01 €/Ovins-Caprins

Vote des résolutions

1^{ère} résolution

L'assemblée générale approuve à l'unanimité le bilan financier présenté , faisant état d'un résultat déficitaire de – 61 315 € au 31.12.19 .

2^{ème} résolution

L'assemblée générale décide d'affecter le résultat de l'exercice au déficit du poste « autres réserves »

3^{ème} résolution

L'assemblée générale fixe le montant des cotisations 2020 , appelées auprès de chaque Gds , à **5%** du montant des cotisations départementales versées à GDS France en 2019

Elections du tiers sortant

Selon les statuts (article 14) de la FRGDS :

l'Assemblée Générale procède annuellement au renouvellement du tiers des membres

Rappel : Le Conseil d'Administration est composé de **24 membres** ; il tient compte :

- Des effectifs de chacune des espèces,
- Des productions brutes standards publiées
- Des taux d'adhésion de chacune des espèces

Soit :

- les 5 représentants des membres fondateurs (les présidents de GDS) ,
- 11 administrateurs de l'espèce bovine, 1 caprin, 1 ovin , 1 équin, 1 aquacole , 1 apicole
- 3 places vacantes pour porcin, aviculture et cuniculture

Elections du tiers sortant

(par ordre alphabétique)

Sont (ré)éligibles en 2020 et pour trois années :

- **Mme FOUAN Emilie (02)** remplaçant M WAUTIER Eric
- **M FRANCOIS Mathieu (section apicole)**
- **M JORGENSEN Robert (section aquacole)**
- **M LANDRIEU Dominique (80)**
- **M MORVILLERS Jean François (60)** remplaçant M LAVISSE Gilles

Rappel de la composition du Bureau

(Elu le 30 mars 2018)

- **Président : Valéry LECERF (62)***
- **Vice Président : Jean Bernard FAUCONNIER (59)**
- **Vice Président : Patrice MEURA (02)**
- **Secrétaire Général : David DEMARCY (60)***
- **Trésorier : Pascal BIENAIME (80)**

*Administrateurs à GDS France (suite élections au CA du 03 mars 2020)



Prophylaxie bovine collective: *bilan de la campagne 2019-2020*

Assemblée générale de la FRGDS Hauts-de-France
Le 9 juillet 2020 à Saint-Laurent-Blangy





Prophylaxie bovine 2019/ 2020

Contexte et faits marquants

- jusqu'au 31/12/2024, la FRGDS de nouveau:
 - reconnue OVS pour le domaine animale,
 - délégataire de missions en santé animale

Avec un nouveau conventionnement (*Cf. IT DGAL/SDSPA/2019-642 du 30/10/2019*)

- Passage à la version 3.2 du CCH prophylaxie bovine le 18/10/2020,
- 3 ZPR tuberculose (Départements 59 et 62)





Prophylaxie bovine 2019/ 2020

Contexte et faits marquants

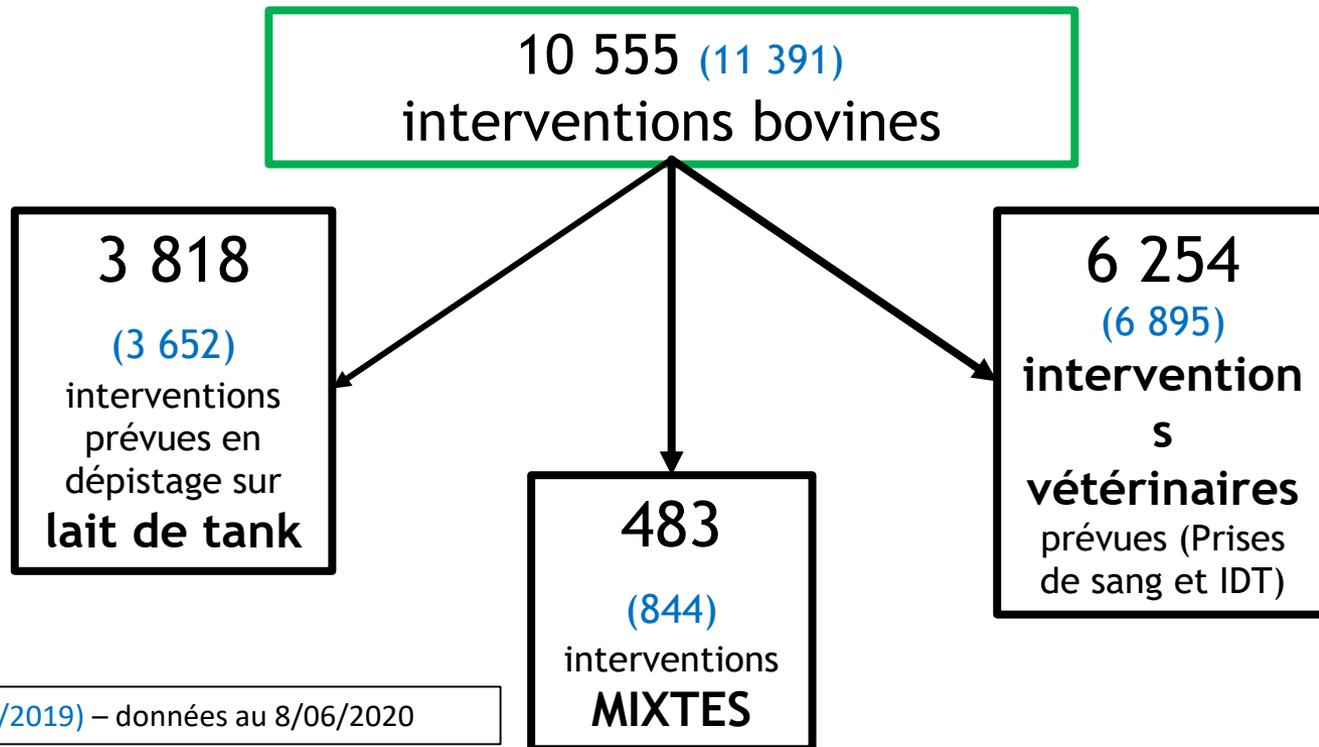
- **Panne SIGAL du 21/02 au 9/03/2020 :**
 - Gestion des délégations dans SIGAL impossible pendant cette période,
 - Pas de solution de secours
- **Crise sanitaire COVID-19 à partir du 17/03/2020 qui nous a tous amené à nous adapter et nous réorganiser dans la gestion de nos missions :**
 - Echanges locaux et suivi régulier de l'avancement de la campagne pour statuer sur le report ou non de la fin de campagne
 - 1 arrêté préfectoral modificatif dans le 80 pour accorder une souplesse dans certains cas





Prophylaxie bovine 2019/ 2020 – Maintien de qualifications

Du 01/11/2019 au 30/04/2020



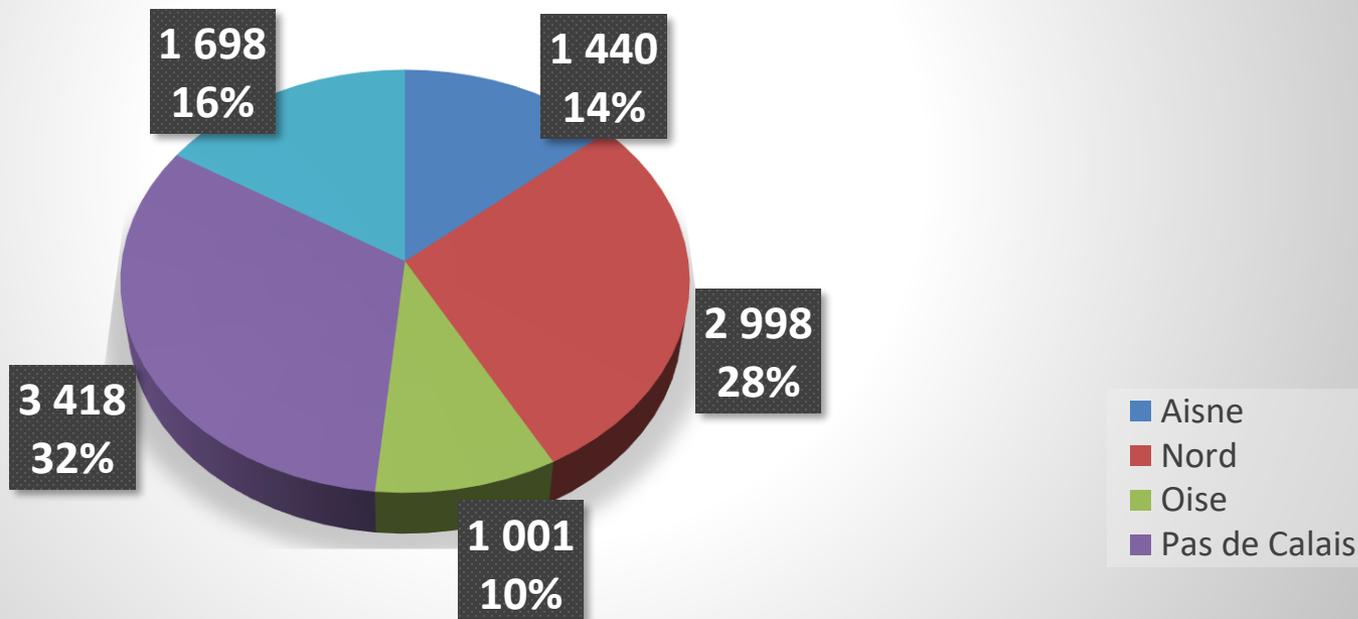
(données au 26/06/2019) – données au 8/06/2020





Répartition départementale des 10 555 interventions de prophylaxie bovine dans les Hauts-de-France

(Campagne de maintien de qualifications - données au 22/06/2020)





Prophylaxie bovine 2019/ 2020

acquisition de qualifications



Du 01/11/2019 au 30/04/2020

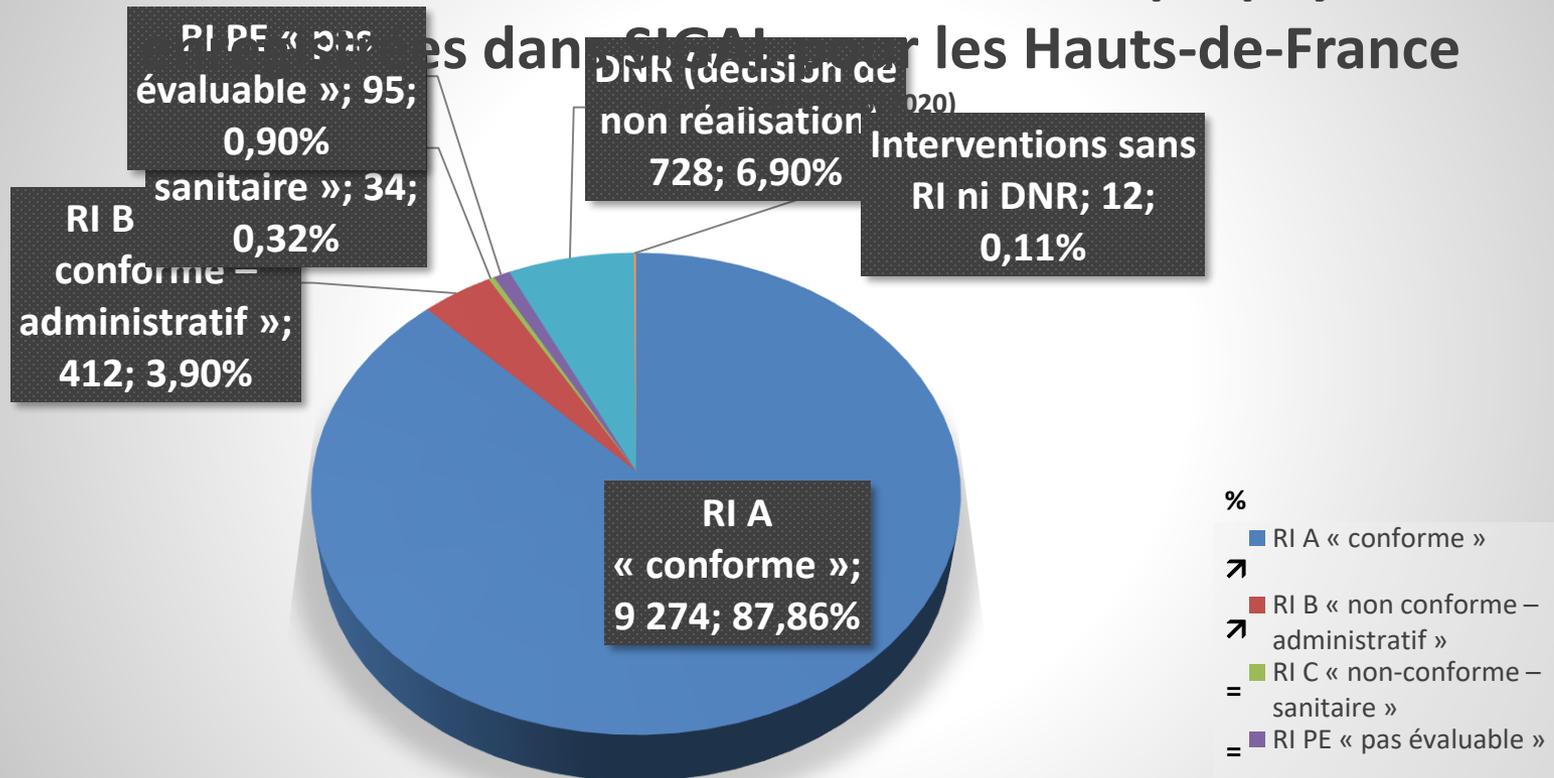
246 interventions bovines avec un dépistage IBR programmé (sang ou lait)

Campagne d'acquisition de qualifications	02	59	60	62	80	Hauts-de-France
Interventions programmées	33	86	35	55	51	260
Interventions avec un dépistage IBR prévu	22	86	35	52	51	246





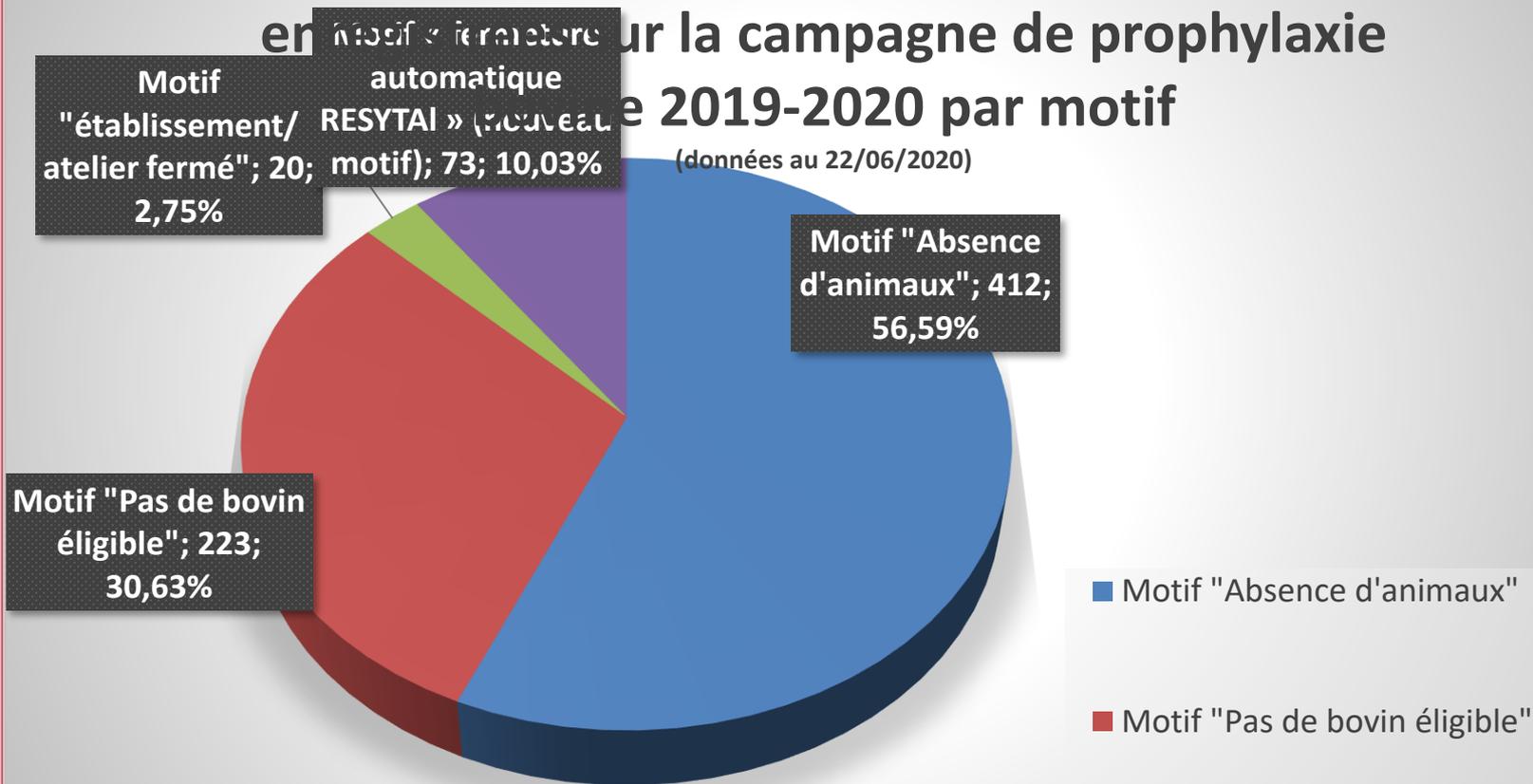
Résultats des 10 555 interventions de prophylaxie réalisées dans les Hauts-de-France





Répartition des 728 décisions de non réalisation en motif « fermeture automatique » pour la campagne de prophylaxie 2019-2020 par motif

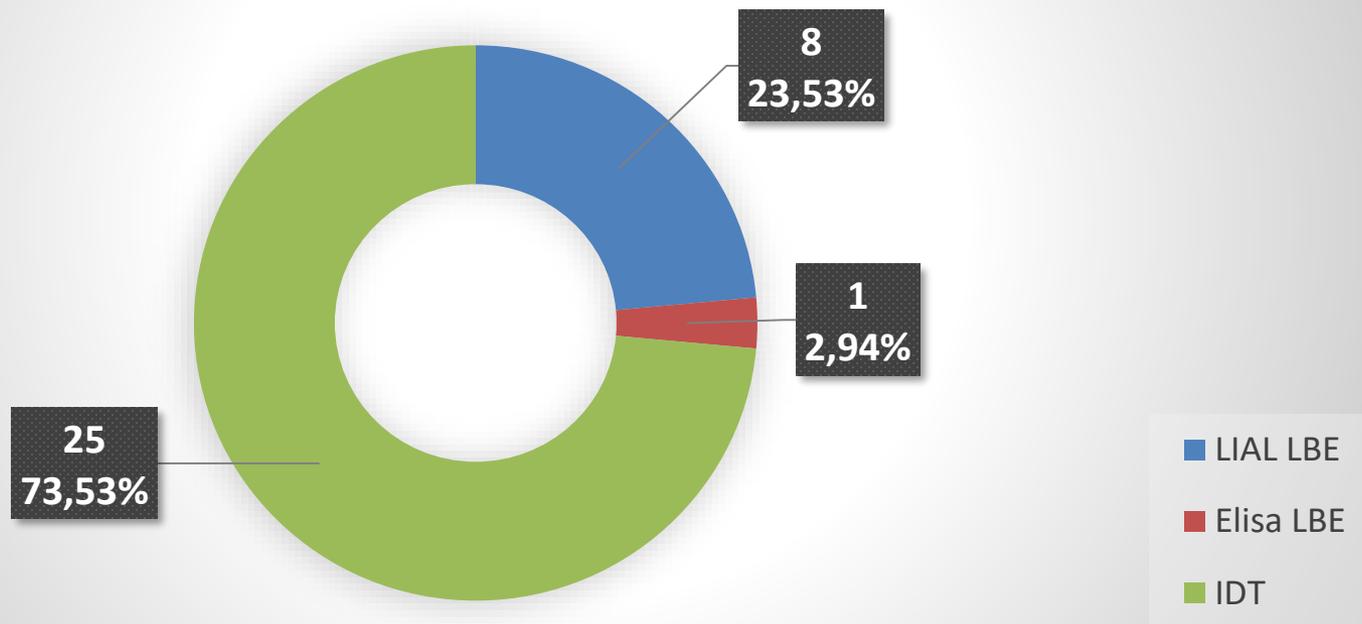
(données au 22/06/2020)





Répartition des 34 rapports d'inspection "*non-conformes sanitaire*" par type de test réalisé

(données au 26/06/2020)





Prophylaxie bovine 2019/ 2020 - Bilan chiffré

- **Listes d'interventions non-réalisées, incomplètes ou hors-délais remises aux DDPF**

Dépistages IBR, Brucellose, leucose bovine enzootique et tuberculose <i>[dans la campagne d'acquisition, seules les réalisations IBR et varron sont vérifiées par la FRGDS]</i>	02	59	60	62	80	Hauts-de-France
	[71]	[159]	[121]	[117]	[160]	
Nombre de prophylaxies non-réalisées	40 (dont 10 interventions de la campagne d'acquisition)	86 (dont 20 interventions de la campagne d'acquisition)	85 (dont 34 interventions de la campagne d'acquisition)	58 (dont 14 interventions de la campagne d'acquisition)	117 (dont 50 interventions de la campagne d'acquisition)	386 (dont 128 interventions de la campagne d'acquisition)
Nombre de prophylaxies partielles	20	36	23	47 (dont 2 interventions de la campagne d'acquisition)	20 (dont 1 intervention de la campagne d'acquisition)	146 (dont 1 intervention de la campagne d'acquisition)
<i>Dont partielles uniquement pour l'IBR</i>	10	9	9	21	9	58
Nombre de prophylaxies réalisées ou finalisées hors-délais (après 30/04)	11	37	13 (dont 1 faite sur + de 90 J)	12	23	96





Prophylaxie bovine 2019/ 2020 - Bilan chiffré

- Campagne de maintien de qualifications : interventions non-réalisées, incomplètes ou hors-délais remises aux DDPP

Dépistages IBR, Brucellose, leucose bovine enzootique et tuberculose	02	59	60	62	80	Hauts-de-France
Nombre d'interventions prévues	1 440	2 998	1 001	3 418	1 698	10 555
Nombre de prophylaxies non-réalisées	30 / 2,08%	66 / 2,20%	51 / 5,09%	44 / 1,29%	67 / 3,94%	258 / 2,44%
Nombre de prophylaxies partielles	20 / 1,38%	36 / 1,20%	23 / 2,29%	45 / 1,32%	19 / 1,12%	145 / 1,37%





Prophylaxie bovine 2019/ 2020 - Bilan chiffré

- Courriers adressés aux éleveurs en cours de campagne:

	02	59	60	62	80	Hauts-de-France
Courriers pour incomplétudes ou signalement d'animaux dangereux	18 (8)	83 (51)	15 (22)	97 (80)	27 (34)	240 (195)
Rappels d'échéance de campagne (au cours de la 2 ^{nde} quinzaine de mars 2020, y compris pour les cheptels de la campagne d'acquisition de qualification pour qui l'IBR n'était pas réalisée)	356 au 16/03/20 (329 au 26/03/19)	686 au 17/03/20 (488 au 02/04/19)	271 au 23/03/20 (341 au 16/03/19)	857 au 16/03/19 (754 au 27/03/19)	447 au 23/03/20 (476 au 16/03/19)	2617 (2338)

(données campagne 18/19) – (données campagne 19/20)





• Ce qui a mieux ou bien fonctionné
Prophylaxie bovine 2019/ 2020 – déroulement de la campagne

→ Prise en compte et mise en application par tous:

- des dernières évolutions du cahier des charges prophylaxie bovine (CCH) V3.2,
- Des nouveaux modèles de conventions (cadre / technique et financière)

Malgré une diffusion tardive par notes de service des 18/10/2019 et 30/10/2019.
Travail anticipé dès l'été sur les évolutions attendues dans le CCH.

→ Des échanges globalement bons avec les laboratoires d'analyses départementaux malgré la crise sanitaire COVID-19 et les restrictions de personnel.





Prophylaxie bovine 2019/ 2020 – déroulement de la campagne

- **Les aspects à préciser ou améliorer** (du point de vue de la FRGDS)

Tout tourne autour de 2 difficultés récurrentes depuis plusieurs campagnes pour la plupart des départements :

- La mise à jour régulière des données liées aux établissements et ateliers bovins de SIGAI (en partie via RESYTAI) *en préparation de campagne + pendant la campagne*
- L'échange d'informations sur ces mises à jour entre DDPP/ FRGDS (et préparation de campagne qui en est impactée)

Difficultés +/- marquées selon les départements.

A noter qu'aucune difficulté n'est rencontrée avec la DDPP 59 sur ces éléments.

>>>>> Dysfonctionnement tracé de manière plus précise cette campagne par la FRGDS dans 4 départements pour disposer de données plus objectives et plus précises ...





Quelles informations est-il nécessaire de tenir à jour chez les bovins?

- Ateliers bovins selon les règles régionales (ouverture/ fermeture – affectation des bovins)
- Vétérinaires sanitaires (demandes de changement en cours, gestion des éleveurs sans VS)
- Qualifications brucellose, leucose et tuberculose,
- Dérogations au contrôle sérologique des ateliers laitiers – valide ou retirée
- Appellations IBR,
- Appellations Varron
- Autorisations de vaccination paratuberculose si existantes
- Risques sanitaires et autorisations spécifiques en tuberculose :
 - (*Vendeurs directs de lait cru*) HA-Agrément national/ **autorisation lait cru destiné à la consommation humaine directe -> dépistage des femelles > 24 mois**
 - (*Liens épidémiologiques « à risque »*) SA-Autorisation **bovin/Risque sanitaire bovin tuberculose/ Risque avéré- élevage à risque**
 - (*ZPR , liens épidémiologiques autres que « à risque »*) SA-Autorisation **bovin/Risque sanitaire bovin tuberculose/ Risque écarté -> dépistage des bovins > 24 mois**
- Communes par rangs xénaux (tuberculose et leucose essentiellement) et prise en compte des regroupements de communes





Une préparation et une programmation de campagne globalement trop compliquée :

- Des difficultés pour obtenir les autorisations relatives à la tuberculose à jour dans SIGAL
 - initialement renseignées de manière différentes selon les départements,
 - l'impression que l'utilité et l'usage de ces autorisations n'est pas toujours bien compris, malgré la fiche explicative de Mr Martin sur les autorisations tuberculose de SIGAL,
 - Délai parfois jugé trop court en DDPP pour la mise à jour des données avant la programmation de campagne
- Mise à jour des ateliers bovins (ouvertures/ fermetures selon règles régionales)
 - Des demandes parfois faites en plusieurs fois par la FRGDS (cessations laitières/ mises à jour annuelle, ...) qui peuvent gêner les DDPP,
 - Des difficultés pour la FRGDS dans certains cas pour avoir les mises à jour réalisées à temps
- Concernant la mise à jour des qualifications (Bru – leu – tub):
 - Inquiétude de la FRGDS sur les suites apportées chez les cheptels ne réalisant pas leur prophylaxie (suspension ou déqualification faite systématiquement ? Information de la FRGDS pas systématique),
 - Suspensions, déqualifications ou requalifications parfois faites tardivement qui demandent de revenir sur la programmation de campagne
- 2 campagnes programmées cette année (acquisition/ maintien de qualifications) en concordance avec le nouveau CCH





Une préparation et une programmation de campagne trop compliquée :

- Parfois une impression pour les DDPP que beaucoup de mises à jour sont à faire en peu de temps alors que bon nombre peuvent être anticipées
- Des décalages constatés entre les campagnes d'acquisition et de maintien car non programmées le même jour
- L'une des 5 campagnes validée le 4/11/2019 alors que la campagne a débuté le 1/11/2019
 - Pas de personnel en DDPP pouvant valider la programmation faite dans SIGAL par la FRGDS

DONC UNE NECESSITE DE MIEUX S'ORGANISER POUR LA CAMPAGNE 2020/ 2021

**→ Planning de préparation de la campagne proposé aux DDPP en bilan de campagne
le 23/06/2020**





En cours de campagne, les difficultés observées dans la base de données SIGAL portent *(de manière variable selon les départements)* :

- **Des informations parfois non transmises au GDS** lors d'ouverture/ fermeture/ modifications d'établissements et/ou d'ateliers détenant des bovins

Impacts sur :

Renseignement/ mise à jour de l'appellation IBR et de l'autorisation varron par le GDS (*gestion des mouvements, adaptation des prophylaxies annuelles, édition des ASDA avec les bonnes mentions, ...*)

- **Des informations parfois manquantes** ou erronées sur ateliers bovins notamment en cas de modification d'atelier et/ou établissement bovin

Exemples d'éléments manquants ou erronés : vétérinaire sanitaire, qualifications, autorisations spécifiques en tuberculose, bovins de l'établissement non affectés à un atelier bovin, autorisation permettant de réaliser sa prophylaxie sur lait de tank et non par prise de sang, oubli de création de l'atelier bovin, ...

Impacts sur :

L'enregistrement des visites d'introductions de bovins dans SIGAL

L'édition et l'impression des ASDA (naissance, mouvements) → Blocage informatique, informations manquantes sur ASDA

Le suivi et l'adaptation de prophylaxies en cours de campagne

L'envoi des DAP aux vétérinaires





Prophylaxie bovine 2019/ 2020 – déroulement de la campagne

- **Les aspects à préciser ou améliorer** (du point de vue de la FRGDS)

Suite aux restrictions pendant la crise sanitaire COVID-19 (période de confinement) → impossibilité d'acheminer des prélèvements de sangs au LDA 80 pour quelques vétérinaires exerçant dans l'Oise.

Solution mise en place avec accord de la DDPP60:

Envoi des prélèvements vers le LAVD 76 (navette labo qui passait encore chez ces quelques vétérinaires concernés) après accord du labo, définition des modalités des travail et validation par échanges de mails.

68 éleveurs concernés → 67 de l'Oise + 1 de la Somme envoyé par erreur





Prophylaxie bovine 2019/ 2020 – déroulement de la campagne

• Les aspects à préciser ou améliorer (du point de vue de la FRGDS)

Quelques anomalies de transmissions de résultats avec les LIAL (à aborder en revue de contrat à l'automne)

- Dép. 62 : résultats d'analyses IBR sur LGM d'avril 2020 incohérents (Labilait)
 - des cheptels en assainissement ou avec circulation virale sont négatifs
 - beaucoup d'indemnes IBR sur la même zone sont positifs
 - les analyses de mai confirment ces erreurs
- Dép. 60 : 2 cheptels pour lesquels les résultats brucellose de décembre 2020 sont incohérents entre SIGAL et le rapport du labo envoyé par mail (Labilait)
 - Résultats positifs dans SIGAL
 - Résultats douteux sur le rapport « papier » adressé par mail au GDS
- Dép. 62 : 1 cheptel avec résultat brucellose de décembre 2020 incohérent entre SIGAL et le rapport du labo envoyé par mail (Labilait)
 - Résultat négatif dans SIGAL
 - Résultat positif sur le rapport « papier » adressé par mail au GDS
- Non transmission des résultats leucose non-négatifs à la DDPP 59 (Uriane)





- **Audit interne 2020 réalisé les 10 et 12/06/2020** (2 ½ journées)

Des conclusions globalement favorables avec la confiance accordée sur les prestations rendues.

1 point à surveiller

4 axes d'améliorations

- **Prochaine évaluation CoFrAc de la FRGDS** (fin du 1^{er} cycle d'accréditation – évaluation de renouvellement) : **17/09/2020 à Saint-Laurent-Blangy**

- **Réunion de revue des conventions avec DDPP, laboratoires et représentants des vétérinaires le 25/09/2020 à Amiens**





Fédération régionale des GDS Hauts de France

Bilan Caisse Régionale Solidarité Santé Animale 2020





CRSSA : « Autopsies Equarrissage »

- **Convention GDS France /Atemax**

- **Bilan des prises en charge par la Crssa**

Frais de préparation

* **372** autopsies réalisées en 2018 (423 en 2018)

* Coût **7 923 €** (9 046 € en 2018) – prise en charge des frais de préparation (21,60 €/animal autopsié)



CRSSA : « Autopsies Equarrissage »

DEP	NB AUTOPSIES TOTALES	PU	TOTAL
62	77	21,60 €	1 663,20 €
59	145	21,60 €	3 132 €
80	31	HT 18,00 €	558 €
60	17	21,60 €	367,20 €
02	102	21,60 €	2 203,20 €
		TOTAL FRGDS	7 923,60€



CRSSA : « Coups Durs »

Rappel de Fonctionnement

15 maladies couvertes en bovin

11 en petits ruminants + forfaits diagnostic

Etude des dossiers en comité régional , 2 à 3 fois par an





CRSSA - Bovins

CONDITIONS D'OBTENTION :

- Etre adhérent au GDS (cotisation de base et cotisation CRSSA à jour) pour l'année en cours (et l'année précédente dans la mesure où l'exploitant pouvait y adhérer)
- Etre en règle vis-à-vis des réglementations sanitaires et d'identification
- Avoir confirmé la maladie **par analyse de laboratoire ou autopsie**
- Déclarer l'épisode sanitaire **dans le mois** qui suit son début dans l'élevage
- Accepter la visite du GDS si elle lui semble nécessaire



CRSSA - Bovins

MALADIES PRISES EN COMPTE :

Episodes collectifs

Leptospirose, Salmonellose, Listériose, Ehrlichiose, Anaplasmose, Piroplasmose/Babésiose, Besnoitiose, Schmallerberg (analyse de laboratoire obligatoire par PCR sur encéphale ou par sérologie avant prise colostrale à partir de prélèvements vétérinaires)

IBR clinique confirmé virologiquement ou par séroconversion, avec mortalité





CRSSA - Bovins

MALADIES PRISES EN COMPTE :

Episodes collectifs

Mammite toxigène foudroyantes au tarissement(*),
Choc anaphylactique suite à actes réglementés effectués par le vétérinaire sanitaire(*),

Gangrène gazeuse suite à actes réglementés effectués par le vétérinaire sanitaire(*) .

****Pour ces 3 pathologies seules les pertes relatives aux animaux concernés sont prises en compte***





CRSSA - Bovins

Principe de fonctionnement

- Etablissements du coût des pertes **(C)** effectives, 2 mois avant et 2 mois **après la date du prélèvement ayant conduit à la confirmation** de la maladie par analyse de laboratoire* : frais de soins vétérinaires (visites et actes) et médicamenteux (antibiotiques et anti-inflammatoires) + autopsie + analyses + valeur des animaux morts (sur la base de l'arrêté ministériel du 30/03/2001) ;
- Calcul de la franchise **(F)** de 4 € par bovin cotisant ;
- Calcul du plafond **(P)** du montant de l'aide de 100 € par bovin cotisant ;
- Etablissement de l'aide à verser : $[50\% (C) - (F)]$ plafonnée à (P).



CRSSA - Bovins

Principe de fonctionnement

Exemple : Pour un cheptel de 100 bovins :

- Pertes estimées (C) : 5 000 €,
- Franchise (F) : 4 € X 100 animaux = 400 €,
- Plafond (P) : 100 € X 100 animaux = 10 000 €,
- Aide versée = $C/2 - F = 5\,000\text{ €} / 2 - 400\text{ €} = 2\,100\text{ €}$.

Si le montant des pertes était établi à 25 000 €, l'aide versée serait plafonnée à 10 000€.





CRSSA - Bovins

Cas sporadiques

- **Sarcosporidiose** (Myosite éosinophile)
- **Cysticercose** (pour cette dernière maladie parasitaire, seul le 1^{er} lot abattu sera indemnisé) **conduisant à la saisie à l'abattoir.**
 - Pas de franchise ;
 - Etablissement de la valeur de l'animal ou de la saisie en fonction de la cotation du moment et du poids de la carcasse (ticket de pesée) ou d'une grille de l'Interprofession bovine estimant son poids selon son sexe, son type racial et son âge ;
 - Montant de l'aide = 30 % de la valeur de l'animal ou de la saisie plafonnée à 350 €.





CRSSA - Bovins

PIECES A FOURNIR (selon le cas) :

- Fiche de demande d'aide à compléter et co-signer avec le vétérinaire (sauf pour saisie en abattoir) ;
- Copie des résultats d'analyses et factures associées ;
- Copie des frais de soins vétérinaires et médicamenteux ;
- Compte rendu d'autopsie ou rapport d'expert ;
- Bons d'équarrissage des animaux morts correspondants ;
- Certificat de saisie en abattoir, facture de vente **et** attestation d'indemnisation par l'Interprofession bovine (pour saisie en abattoir) ;





CRSSA - Bovins

Nouvelle Action 2019

Aide aux cheptels fortement infectés en BVD

Critères d'accès :

- Plus de **10% de veaux Ipi** détectés dans les 12 mois suivant la naissance du 1^{er} Ipi
- Avoir éliminer les Ipi dans les 30 jours (tolérance de dépassement du délai de 10% maximum)
- Eligibilité : cheptels infectés depuis le **01.01.2017**



CRSSA– Petits Ruminants

MALADIES ET EVENEMENTS PRIS EN COMPTE		PRINCIPE DE FONCTIONNEMENT
EPISODES COLLECTIFS	Leptospirose	<p>Etablissement du coût des pertes (C) : frais vétérinaires (visites, actes, médicaments anti-inflammatoires et antibiotiques) + autopsie + analyses + valeur des animaux morts <i>(sur la base de l'arrêté ministériel du 30/03/2001)</i> Franchise (F) : 0,80 € par animal cotisant Plafond (P) du montant de l'aide : 20 € par animal cotisant :</p> <p><i>Etablissement de l'aide à verser :</i> [50% (C) – (F)] plafonnée à (P)</p>
	Salmonellose	
	Listériose	
	Mammites toxigènes foudroyantes au tarissement des caprins	
	Tétanos	
	Ehrlichiose, Anaplasmose, Piroplasmose/Babésiose	
	virus Schmallenberg (analyse de laboratoire obligatoire par PCR sur encéphale ou par sérologie avant prise colostrale à partir de prélèvements vétérinaires)	
	Toxoplasmose (avec engagement de vaccination)	



CRSSA– Petits Ruminants

DIAGNOSTIC	1 autopsie / an sur au moins 1 animal, avec bilan parasitaire obligatoire , analyses au choix	<u>Participation forfaitaire : 35 €</u>
	1 recherche avortement / an par examen direct et/ou sérologie avec 5 analyses minimum [en cas de déclaration réglementaire de suspicion de brucellose] : toxoplasmose, chlamydie, fièvre Q, Salmonella abortus ovis, border disease	<u>Participation forfaitaire : 38 €</u>





CRSSA – Bilan 2019

Retour des cotisations collectées par les
départements (0,06 €/bovin et 0,01 €/petit ruminant) :

Pour un total de **66 451 €**

Remboursements aides éleveurs : **96 014 €** dont
39 750 € sur l'action BVD





CRSSA – Bilan 2019

5 comités de suivi

188 dossiers traités (173 en 2018)

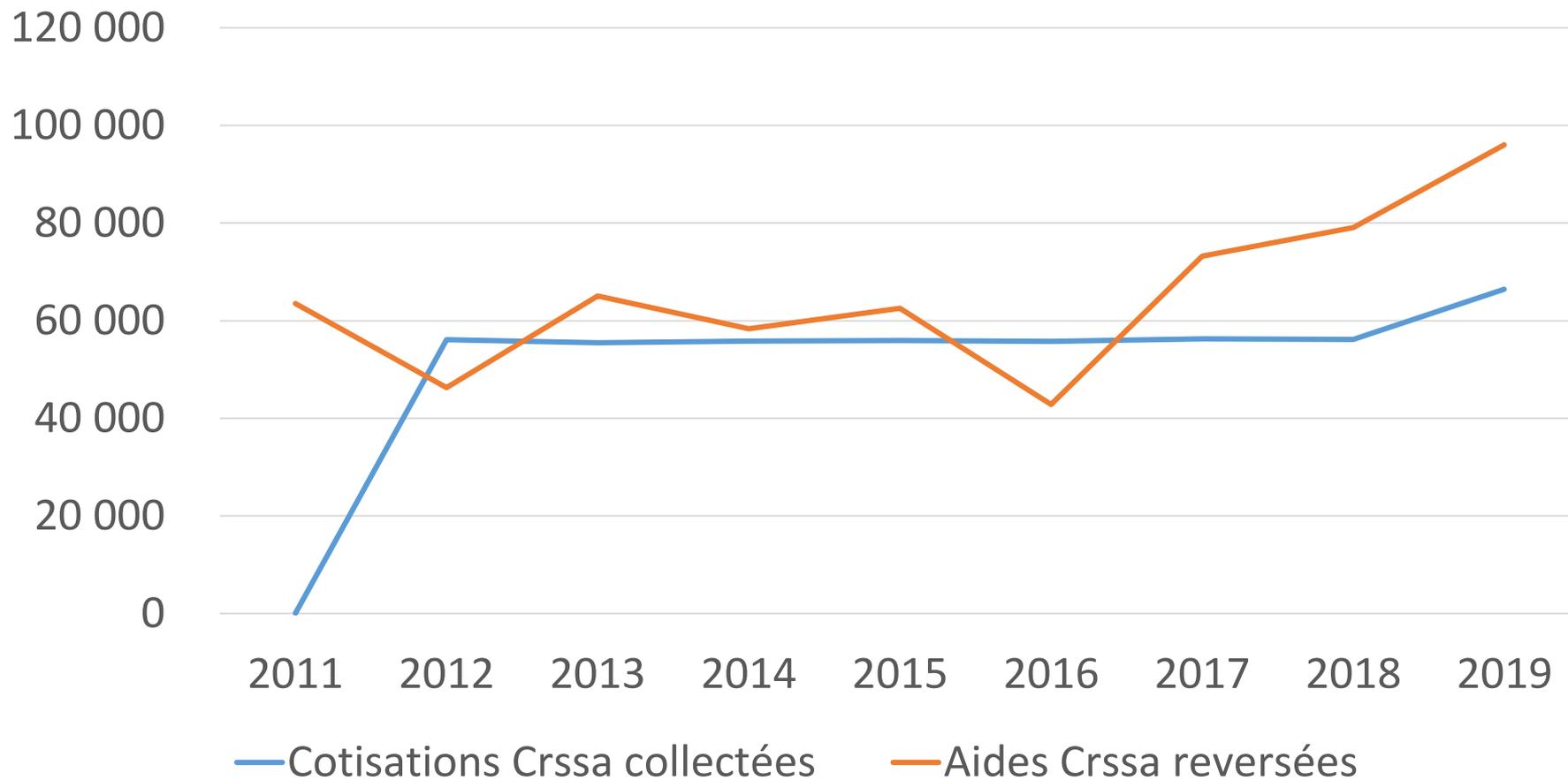
96 014 € reversés (79 088 € en 2018) pour

38 épisodes collectifs: 33 Bvd, 2 Ibr, 1 Sbv, 1 Erlichiose,
1 Listériose

150 cas sporadiques (sarcosporidiose et cysticercose)

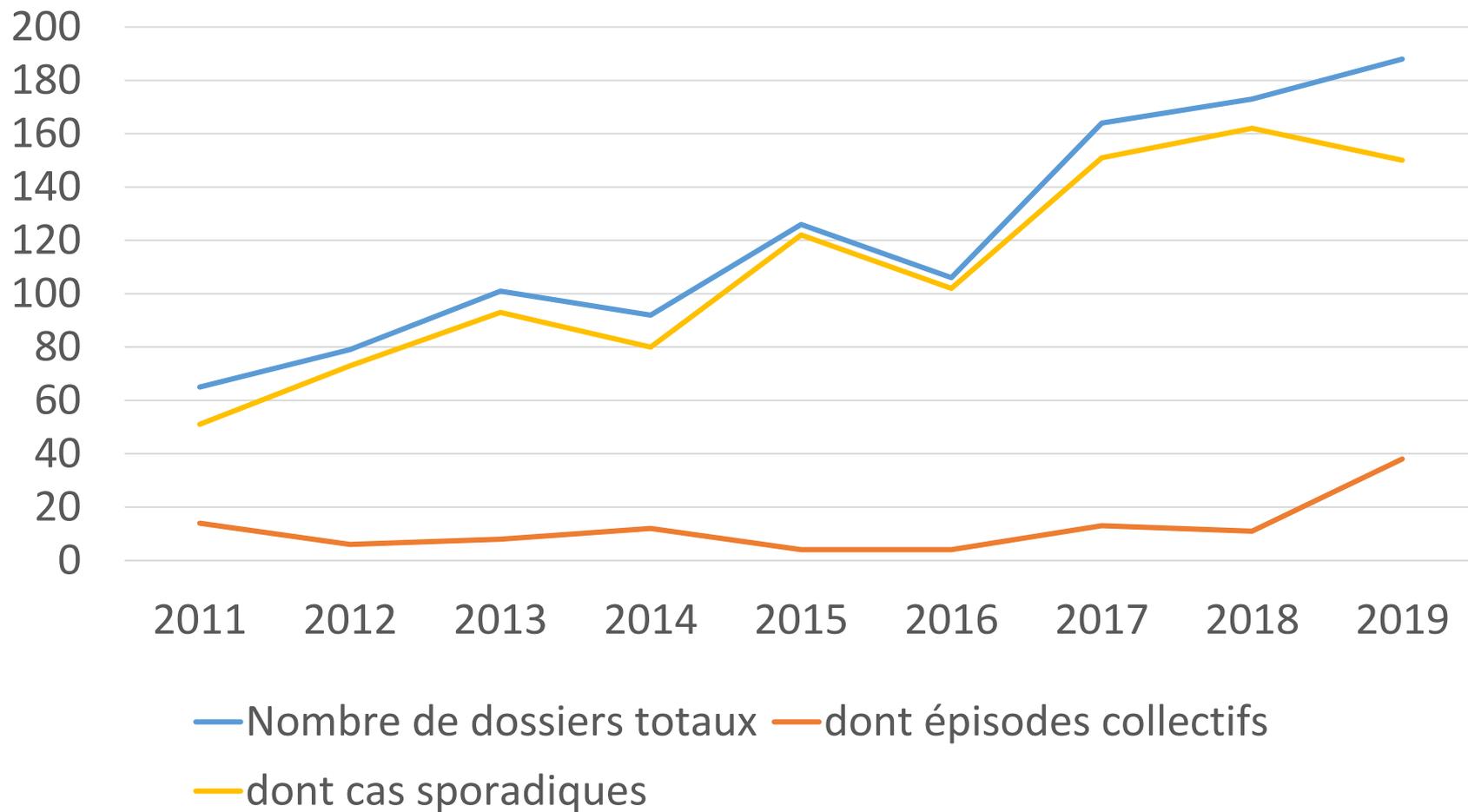


CRSSA coups durs Evolution 2011-2019





CRSSA coups durs Evolution 2011 2019





Evolutions 2020

Episodes sporadiques : prise en charge à 100% des saisies réalisées en Normandie par INTERBEV à compter du 01.01.2020

A l'étude sur HDF mais pas avant 2021

Petits ruminants : mise en place d'un nouveau plan d'actions développé par la commission « Petits Ruminants » de la FRGDS ,avec :

- Intégration de la Chlamydiose dans la liste des maladies prises en charge (épisodes collectifs)
- Prise en charge à 50% d'une recherche coprologique et/ou d'une recherche sur avortements
- Tarifs préférentiels sur analyses LDA (Kits introductions et surveillance Visna Maedi ou Caev)

Voir plaquette de présentation





Fédération régionale des GDS Hauts de France

**Responsable Informatique
Régional**

Bilan d'activités et Perspectives





Accréditation :

- Mise à jour et suivi du matériel informatique, des droits sigal et des réseaux de chaque département;
- Participation aux réunions nationales RSI;
- Office365 : Gestion des comptes office, assistance auprès des utilisateurs (notamment pendant le confinement).

Gedeos :

- Mise en place première année de fonctionnement de la GESCOM (Gestion des cotisation et remboursements sanitaire);
- Création du catalogue des procédures Gedeos et Gescom mis à disposition sous office365;
- Participation régulière aux évolutions de GEDEOS et de la Gescom;
- Assistance/dépannage auprès des utilisateurs et formation en fonction des demandes
- Recensement des demandes d'évolutions



Projets 2020/2021

- Mise en place de la GESCOM dans le GDS62;
- Formation des opérateurs du GDS59 dès réception des résultats du labo dans GEDEOS;
- Etude sur la possibilité de remonter les résultats du labo76 sur Gedeos 60;
- Recensement des besoins d'évolutions sous Gedeos et Sigal;
- Resytal : formation du personnel dans le cadre de la mise à jour des ateliers (étape 1 du CDC).